

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 8 MARS 2022

**Présents** : BERTRAND Elisabeth, BERTRAND Mélanie, GODARD Sophie, JEAN Guillaume, LUCAS Germain, MARTINEAU Philippe, MERLET Adrien, RAMBAUD Olivier, REGNIER Benjamin, VION-GOVAERT Anne

**Absente** : BOITEAU Delphine

**Secrétaire** : GODARD Sophie

### I - COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 18 JANVIER 2022

Compte-rendu approuvé

#### COMPTE RENDU DES DELEGATIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose que conformément aux dispositions des articles L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il rend compte des décisions qu'il a prises par application des délégations accordées au Maire par délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2020.

- Signature d'un devis établi par la Société SAFE, 1 bis rue de l'Arée, 85140 LES ESSARTS EN BOCAGE, pour la réalisation des plans de sécurité de la salle de la cité pour un montant de 402,35 € ht.
- Signature d'un devis établi par Atelier Sites et Projets, 5 rue de la Marne, 85600 MONTAIGU, pour l'étude d'aménagement des rues du Pavé et de Saint Jacques pour un montant de 3 495,00 € ht.

### II – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Le Compte Administratif 2021 est présenté aux membres du Conseil Municipal par Madame Elisabeth BERTRAND doyenne d'âge de l'assemblée. Il résume la comptabilité de l'ordonnateur de la Commune de Mallièvre. A la clôture de l'exercice 2021, le Compte Administratif fait apparaître un résultat global excédentaire de 225 964,36 Euros se décomposant pour la section de fonctionnement par un résultat excédentaire de 111 183,23 Euros et pour la section d'investissement par un résultat excédentaire de 114 781,13 Euros.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés				33 473,15		123 920,67
Opérations de l'exercice	132 392,66	243 575,89	190 466,96	271 774,94	322 859,62	515 350,83
TOTAUX	132 392,66	243 575,89	190 466,96	305 248,09	322 859,62	548 823,98
<b>Résultats de clôture</b>		<b>111 183,23</b>		<b>114 781,13</b>		<b>225 964,36</b>
TOTAUX CUMULES	132 392,66	243 575,89	190 466,96	305 248,09	322 859,62	548 823,98
<i>Restes à réaliser</i>			412 700,00		412 700,00	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>111 183,23</b>	<b>207 471,35</b>		<b>96 288,12</b>	

Compte administratif du budget principal approuvé par 9 voix

### III – COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Le Compte de Gestion 2021 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2021 exécutées par le Comptable public de la Commune de Mallièvre. A la clôture de l'exercice 2021, le Compte de Gestion fait apparaître un résultat global excédentaire de 225 964,36 Euros se décomposant pour la section de fonctionnement par un résultat excédentaire de 111 183,23 Euros et pour la section d'investissement par un résultat excédentaire de 114 781,13 Euros.

#### Compte de gestion approuvé à l'unanimité

### IV – AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DU BUDGET PRINCIPAL

Après avoir voté le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2021 et constatant qu'ils présentent un excédent de fonctionnement de 111 183,23 Euros, il est proposé d'affecter le résultat.

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	94 849,66
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	111 183 ,23
A) EXCEDENT AU 31/12/2021	111 183,23
Affectation obligatoire	
• à l'épurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
• affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	111 183,23

#### Affectation du résultat approuvée à l'unanimité

### V – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil est conduit à voter le Budget Primitif principal de la Commune de Mallièvre pour l'année 2021. Le Conseil examine le projet de budget qui lui est présenté.

<i>BALANCE GENERALE</i>	TOTAL	TOTAL
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	246 674	
RECETTES		246 674
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>246 674</b>	<b>246 674</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	746 596	
RECETTES		746 596
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>746 596</b>	<b>746 596</b>
<b>TOTAL</b>	<b>993 270</b>	<b>993 270</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	DEPENSES	BUDGET 2022	Chapitre	RECETTES	BUDGET 2022
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>		<b>246 674</b>	<b>Recettes de Fonctionnement</b>		<b>246 674</b>
011	Charges à caractère général	54 270	013	Atténuation de charges	300
012	Charges de personnel	31 590	70	Produits des services	2 965
014	Atténuation de charges	18 500	73	Impôts et taxes	165 415
022	Dépenses imprévues	18 000	74	Dotations et participations	60 531
023	Virement à la section d'investissement	72 182	75	Autres produits gestion courante	17 462
042	Opérations d'ordre entre section	2 380	76	Produits financiers	1
65	Autres charges gestion courante	41 552			
66	Charges financières	3 200			
68	Dotations provisions semi-bud	5 000			

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	DEPENSES	BUDGET 2022	Chapitre	RECETTES	BUDGET 2022
<b>Dépenses d'Investissement</b>		<b>746 596</b>	<b>Recettes d'Investissement</b>		<b>746 596</b>
020	Dépenses imprévues d'invest	20 000	001	Solde positif invest. 2021 reporté	114 781
16	Remboursement d'emprunts	30 500	021	Virt de la section fonctionnement	72 182
21	Immobilisation corporelles	228 472	040	Opérations d'ordre entre section	2 380
23	Immobilisations corporelles en cours	467 624	10	Dotations fonds divers	13 834
			1068	Excédent de fonctionnement	111 183
			13	Subventions d'équipements	431 736
			16	Dépôts et cautionnements	500

### Budget primitif 2022 approuvé à l'unanimité

## VI – VOTE DU BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT SAINT JACQUES 2022

Le Conseil est conduit à voter le Budget annexe – Lotissement Saint Jacques de la Commune de Mallièvre pour l'année 2022. Le Conseil examine le projet de budget qui lui est présenté.

<i>BALANCE GENERALE</i>	TOTAL	TOTAL
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES	35 220	
RECETTES		35 220
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>35 220</b>	<b>35 220</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES	35 220	
RECETTES		35 220
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>35 220</b>	<b>35 220</b>
<b>TOTAL</b>	<b>70 440</b>	<b>70 440</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	DEPENSES	BUDGET 2022	Chapitre	RECETTES	BUDGET 2022
Dépenses de Fonctionnement		35 220	Recettes de Fonctionnement		35 220
011	Charges à caractère général	35 220	042	Opérations d'ordre entre section	35 220

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	DEPENSES	BUDGET 2022	Chapitre	RECETTES	BUDGET 2022
Dépenses d'Investissement		35 220	Recettes d'Investissement		35 220
040	Terrains aménagés	35 220	16	Emprunts	35 220

### Budget annexe – Lotissement Saint Jacques 2022 approuvé à l'unanimité

## VII – ACQUISITION DES PARCELLES SECTEUR SAINT JACQUES

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'afin de lancer le projet d'aménagement du lotissement Saint Jacques, il convient d'acquérir les parcelles concernées par ledit projet.

Il est proposé d'acquérir les parcelles suivantes au prix de 8 € le m<sup>2</sup> :

- AB 165 d'une superficie de 247 m<sup>2</sup> appartenant à Mme COUTAND Yvonne née NAVAUD, pour un montant de 1 976 €
- AB 504 d'une superficie de 22 m<sup>2</sup> appartenant à M. VATIN Pierre, M. VATIN Henri, pour un montant de 176 €
- AB 505 d'une superficie de 944 m<sup>2</sup> appartenant aux Consorts LEMAN, pour un montant de 7 552 €
- AB 519 d'une superficie de 222 m<sup>2</sup> appartenant à Mme COUTAND Yvonne née NAVAUD, M. COUTAND André et Mme GOUPILLE Mireille née COUTAND, pour un montant de 1 776 €
- AB 520 d'une superficie de 30 m<sup>2</sup> appartenant à Mme COUTAND Yvonne née NAVAUD, M. COUTAND André et Mme GOUPILLE Mireille née COUTAND, pour un montant de 240 €
- AB 521 d'une superficie de 157 m<sup>2</sup> appartenant à M. HOUEL Georges, pour un montant de 1 256 €
- AB 522 d'une superficie de 161 m<sup>2</sup> appartenant à Mme COUTAND Marie née RAMPILLON, M. COUTAND Christophe, pour un montant de 1 288 €
- AB 523 d'une superficie de 282 m<sup>2</sup> appartenant à M. MORIN Stéphane, pour un montant de 2 256 €

### Acquisition des parcelles secteur Saint Jacques au prix de 8 € le m<sup>2</sup> approuvée à l'unanimité

## VIII – AVENANT N° 3 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCES ENTRE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET LA COMMUNE ORGANISATRICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le Maire expose que la Région des Pays de la Loire, organisatrice du transport scolaire depuis la rentrée scolaire 2017/2018 a conclu avec la Commune, organisatrice secondaire, une convention de délégation de compétences en matière d'organisation et de gestion des services de transport scolaire.

Un avenant n° 1 a été approuvé par délibération en date du 29 août 2019.

Un avenant n° 2 a été approuvé par délibération en date du 20 octobre 2020.

Au vu du règlement régional définissant l'organisation du transport scolaire appliqué à compter de la rentrée scolaire 2021/2022, il y a lieu de modifier cette convention. L'avenant n° 3 modifie le texte de l'article 5 « durée et modification de la convention ». Ce texte est annulé et remplacé par « la présente convention prend effet dès sa date de notification à l'organisateur secondaire compte tenu des obligations préparatives lui incombant avant la rentrée scolaire. Son terme est prévu à la fin de l'année scolaire 2022-2023 ».

Les autres dispositions de la convention restent inchangées.

### **Avenant n° 3 à la convention de délégation de compétences entre la Région des Pays de la Loire et la Commune organisatrice du transport scolaire approuvé à l'unanimité**

## **IX – QUESTIONS DIVERSES**

### **Planning ouverture et fermeture cave des tisserands**

Le planning d'ouverture et de fermeture de la cave des tisserands a été établi (voir fichier joint)

### **Garde du scrutin Elections Présidentielles**

La garde des scrutins des 10 et 24 avril prochain pour les élections présidentielles a été établie (voir fichier joint)

### **Désherbage et nettoyage cimetière**

Le désherbage participatif du cimetière aura lieu le samedi 2 avril de 9h à 12h au cimetière.

### **Parution du Pavé**

Le prochain Pavé paraîtra au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai.

### **Club des retraités**

Le club des retraités se réunit actuellement le jeudi après-midi dans le Point I qui va rouvrir le 2 avril prochain.

4 tables pourraient être installées dans la petite salle jouxtant la bibliothèque en attendant la réouverture de la salle de la cité.

M. TETEAU a été contacté et a émis son accord pour ce nouveau lieu de rencontre, jusqu'à fin mai 2022.


### **Temps de rencontres et d'échanges**


En raison de la crise sanitaire due au Covid, la cérémonie des vœux n'a pu se tenir. La municipalité propose un temps de rencontre et de convivialité avec les Malliévrains, le samedi 11 juin à 11h00.


### **Lieu de rencontre pour les jeunes**

Une étude va être menée auprès des jeunes de la commune pour connaître leurs attentes concernant la mise à disposition d'un lieu de rencontre.

## **DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX – 20 h**

 19 avril

 31 mai

 12 juillet

**Séance levée à 22h00**